

N° 54 / 2024

Lille, le 26 février 2024

POUR AFFICHAGE ET DIFFUSION AUX ADHERENTS

C.O.S./CULTURE



Malik Bentalha « Nouveau monde »
Au zénith de Lille
Le vendredi 10 janvier 2025 à 20 heures

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
Jeudi 11 avril 2024

Ces informations se trouvent sur le site internet <https://directce-site.com/cos>

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Madame BOUTEZ au 03.59.73.64.73 / catherine.boutez@lenord.fr

! A compter du 11/03/2024 Madame SAINLEGER

catherine.sainleger@lenord.fr !

Adresse physique : Nouveau Forum 49 rue Gustave Delory à Lille/ 1^{er} étage / porte C102

Accueil : de 8h15 à 12h15

L'après-midi sur rendez vous

En cas d'absence merci de contacter le secrétariat du COS : 03.59.73.64.62 ou 64

Le COS Culture vous propose d'assister au spectacle de Malik Bentalha « NOUVEAU MONDE » au zénith de Lille le vendredi 10 janvier 2025 à 20 heures.

Grâce à son style unique, mélangeant stand-up et anecdotes personnelles, l'humoriste en est déjà à son troisième spectacle. Un spectacle qui allie humour, anecdotes personnelles et observations du quotidien, en véritable reflet de la société contemporaine, vu à travers les yeux d'un humoriste. En termes de contenu, "Nouveau Monde" se distingue par son originalité et sa pertinence. Il aborde des thèmes variés, allant de la vie quotidienne à des observations sociales acérées.

MODALITES PRATIQUES

Prix public : 52 € CATEGORIE 1

Prix COS : 40 €

Nombre de places (assises numérotées) : limité à 2 par adhérent

La prestation est réservée aux membres du foyer : adhérent-e COS, conjoint-e, concubin-e, pacsé-e etc et aux enfants à charge. Tout-e adhérent-e vivant seul-e peut être accompagné-e d'une personne extérieure.

Date limite d'inscription : **Jeudi 11 avril 2024**

Les billets seront à retirer au COS, secteur culture, porte C102, dès réception du message informant de la mise à disposition.

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription se fera à l'aide du bulletin situé dans la rubrique « Bons commande ou inscriptions » et ne sera prise en compte que dûment complétée et accompagnée d'une enveloppe à votre nom si retrait au COS OU d'une enveloppe timbrée, pré timbrée ou lettre suivie (ces deux dernières disponibles à La Poste) libellée à votre adresse si demande d'envoi postal et du règlement.

- en chèque bancaire : **chèque au nom de l'adhérent-e et libellé à l'ordre du COS**
- en espèces (ex : si vous ne possédez pas de chéquier)
- en **chèques vacances à partir de 80 € : ne pas les libeller** ; si vous choisissez le paiement en chèques vacances, merci de joindre un chèque de caution du montant total de la prestation en attendant de savoir si l'éventuel tirage au sort vous a été favorable. Les chèques vacances devront parvenir au COS avant l'envoi des tickets ou le jour du retrait.

Si les demandes sont supérieures au nombre de places achetées par le COS, **un tirage au sort auquel vous êtes conviés, aura lieu le mardi 16 avril 2024 à 13 heures au COS, 1^{er} étage Porte C102.**

Tout dossier incomplet c'est-à-dire sans règlement ne pourra faire partie du TAS.

Après vérification, le résultat du tirage au sort sera disponible sur le site du COS.

Chaque adhérent retenu recevra une confirmation écrite de sa participation par mail.

Ne sont pas prioritaires les adhérents ayant bénéficié du même type de prestation.

Aucun remboursement ne sera effectué quel que soit le motif.

A retourner à l'adresse postale : Hôtel du Département
Comité des Œuvres Sociales Secteur culture 51 rue Gustave Delory 59047 LILLE Cedex
Merci d'être vigilant sur l'affranchissement de vos courriers.
Le C.O.S. décline toute responsabilité quant à la perte ou au vol de votre paiement.
AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE FAITE PAR TELEPHONE ou OUTLOOK